Une Peuplade Primitive

Les autorités fédérales à Ottawa ont été averties de la découverte dans une ile d'une peuplade d'Esquimaux qui s'est trouvée isolée depuis des siécles, de toute communication avec le reste du genre humain. Ils ne conservent aucun souvenir ni tradition du reste de l'humanité, ils en sont encore à l'age de pierre, ignorant les metaux, ne pratiquant aucune culture, et vivant dans des huttes faits d'os de baleine.

C'est dans l'ile de Southampton, une ile qui à l'étendue de l'Etat du Maine, et située au Nord de la Baie Hudson que vit cette peuplade, et l'on peut juger par son état actuel de ce qu étaient nos ancêtres de l'age de pierre.

Ce qui prouve l'isolement dans lequel ont vécu ces malheureux c'est qu'ils ne possédent aucun des instruments qu'on retrouve chez toutes les peuplades d'Esquimaux, notamment les vaisellës en pierre à savon dont ceux ci sait si fiérs.

Ils vivent dans des huttes faites avec les os des machoires de baleine et recouvertes de peau, et pour se s'écher, se nourir, se chauffer, s'eclairer, ils ont uniquement une lampe faite d'un plat en os de baleine, rempli d'huile, dans laquelle trempe de la mousse séchée.

La langue de cette tribue est différente de celle des autres esquimaux.

Nos Compatriotes

COMMENT ILS SONT APPRECIES PAR UN JOURNAL AMERICAIN.

Fall River, 9.—Le "Herald" de cette ville, publie l'article suivant:

"Les manufacturiers discutent fréquemment les changements qui s'opèrent quant à la nationalité et au sexe de ceux que fait vivre la manufacture du coton, changements qui s'accentuent depuis que la prospérité a fait rare la bonne main d'œuvre. Dans la plupart des manufactures du Connecticut, on n'emploie que des Grecs dernièrement émigrés; ici, dans quelques manufactures, on semble donner la préférence aux Portugais et aux Polonais, qui, depuis douze mois, arrivent en grand nombre parmi nous. Les Russes ont été bien vus pendant un certain temps, mais maintenant on s'aperçoit qu'ils laissent le moulin pour faire commerce, dès qu'ils ont réussi à mettre quelques sous de côté Il y a longtemps que personne ne s'étonne de l'augmentation des Canadiens-français, pour la raison qu'ils sont devenus si nombreux et si habiles, qu'aucun moulin de Fall-River ne saurait fonctionner sans en avoir un nombre plus ou moins grand Bon nombre de Canadiens habiles occupent des positions de contremaitres. Après la guerre, les Anglais et les Irlandais ne se comptaient plus dans nos moulins, tant ils étaient nombreux, mais depuis 1870, leur nombre a continuellement diminué. Il s'en trouve encore plusieurs dans nos manufactures, mais ce sont de vieux employés qui occupent des positions responsables Cependant, si les changements des nationalités parmi les ouvriers, des manufactures sont remarquables, la substitution d'hommes de 21 à 45 ans aux femmes et filles l'est encore plus. Cette substitution se remarque plus dans les manufactures dans les petites villes, mais elle se fait sentir ici, même à Fall-River. On ne voyait jamais, il y a quelques années, des hommes travailler aux "speeders," "warpers," et quelques machines ponr le drap; maintenant des centaines et des centaines font cet ouvrage, et on les préfère aux femmes, spécialement dans les manufactures où la journée de travail est plus longue que d'ordinaire.

Il a été prouvé à la satisfaction des directeurs des manufactures Hargraves que toutes les opérations peuvent être conduites par des hommes; on en a pu trouver, avec l'expérience voulue pour tous les départements. Les hommes qui, dans une certaine mesure, avaient été forcés d'abandonner l'ouvrage par suite du travail étranger, remplaçent maintenant les femmes, et ce changement a permis aux manufacturiers d'introduire de nouveaux plans d'économie qu'il sera intéressant d'étudier dans quelque temps.

De tous les étrangers qui sont arrivés à Fall-River pour travailler dans les manufactures, les manufacturiers assurent que ce sont les Portugais qui sont les plus fidéles. Les Canadiens montrent beaucoup plus d'indépendance et ne prennant pas de temps à changer de manufacture quand leur emploi ne leur plait pas. Les Polonais ont de la difficulté à apprendre l'anglais. Le grand nombre de contremaitres canadiens aide beaucoup à ceux qui parlent français à se familiariser avec l'ouvrage; d'ailleurs, le Canadien a bientôt fait de comprendre et de parler la langue anglaise. Ce qui pourrait arriver, si tout à coup le Massachusetts était inondé de Grecs, comme l'a été le Rhode-Island, est une question à étudier."



DES SOUMISSIONS Cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour l'Ecluse et la chaussée des Rapides de St. André, Rivière Rouge, Man." seront reçues à ce bureau jusqu'à lundi, le 16 juillet 1900, pour la construction d'une écluse et d'une chaussée en béton aux Rapides de St. André, Rivière Rouge, Province de Manitoba.

Les plans et devis pourront être vus à ce ministère, aux bureaux de M. Zéph, Malhiot, ingénieur résident à Winnipeg; de M. H. A. Gray, ingénieur résident, édifice de la "Confederation Life," Toronto; de M. C. Desjardins, commis des Travaux Publics, bureau de poste, Montréal; et de Ph. Béland, commis des travaux, bureau de poste, Québec. Les formules de soumissions pourront être aussi obtenues aux bureaux precités.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

L'entrepreneur devra se conformer aux règlements qui seront passés par le Gouverneur Général en Conseil, concernant l'accommodement, le traitement médical et la protection sanitaire pour les travaillants employés sur l'ouvrage.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée, pour une somme égale à dix pour cent de son montant (10 p. c.,) et fait à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
JOS. R. ROY,
Secrétaire-suppléant.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa. 13 juin 1900.